

INFORMATION DU SERVICE SOCIAL

La pandémie a des répercussions multiples sur nos vies de tous les jours. Notre région est relativement épargnée tant sur le plan sanitaire qu'économique ;

Cependant certains foyers tarderont à retrouver un niveau de rémunération satisfaisant et des difficultés peuvent s'installer.

La médecine de prévention et le service social du personnel se tiennent au plus près des agents dans ce contexte si particulier.

Le service social peut vous soutenir face à des difficultés financières en lien ou non avec la pandémie grâce à l'activation des dispositifs de secours ou prêt d'un montant maximal de 3000 euros par année civile et par agent.

N'hésitez pas à faire connaître vos besoins en prenant rendez-vous auprès de l'assistante sociale, soit par SMS ou téléphone au 06 20 99 29 61, soit par mail à l'adresse suivante : actionsociale.29@finances.gouv.fr

**Délégation départementale de l'action sociale
du Finistère**

1 Square Marc Sangnier
Cité Administrative BP 90167
29803 BREST Cedex 9

actionsociale.29@finances.gouv.fr